



Projet de
futur centre
de traitement
des déchets
ménagers
à Romainville
/ Bobigny



Fiche technique
*Synthèse des perspectives
démographiques et des
ratios à l'horizon 2030
présentés lors de l'Atelier 1
« Gisements »*

1- HYPOTHESES D'EVOLUTION DE LA POPULATION PRESENTEES PAR LE SYCTOM

En préambule, il est important de préciser que :

- le Syctom réajuste ses hypothèses d'évolution de la population régulièrement en fonction des progressions de population réellement constatées
- le Syctom établit ses prospectives démographiques en appliquant ces ratios d'évolution à l'échelle de chacune des communes composant son territoire ;
- le Syctom utilise les recensements officiels de l'INSEE par commune (INSEE 2014).

1.1. Hypothèses du Syctom considérées jusqu'en 2014

Jusqu'en 2014, le Syctom envisageait dans le cadre de sa prospective démographique une évolution moyenne annuelle de la population du Syctom de l'ordre de + 0,64 % par an.

1.2. Hypothèses du Syctom considérées en 2015

Le Syctom a reconsidéré ses hypothèses en 2014 à partir d'une étude de l'IAU sortie en novembre 2009 qui proposait une autre approche de l'évolution de la population en Ile de France, avec un tassement progressif de la courbe d'évolution :

- progression de la population entre 2006 et 2010 : 0,51% par an
- progression de la population entre 2026 et 2030 : 0,34% par an

Sur le territoire du Syctom, la progression de la population réellement constatée entre 2006 et 2010 était de 0,62% par an.

En appliquant le même delta que celui proposé par l'IAU (soit +0,11% entre la progression de l'IAU entre 2006 et 2010 et la progression réellement constatée au Syctom entre 2006 et 2010), il a donc été retenu une progression de la population de l'ordre de 0,45% par an entre 2026 et 2030.

En procédant par tranche de 5 ans, les hypothèses suivantes d'évolution de la population sont considérées pour les calculs prospectifs à l'échelle du Syctom :

- progression de la population entre 2006 et 2010 : **0,62% par an (réellement constatée)**
- progression de la population entre 2011 et 2015 : **0,58% par an**
- progression de la population entre 2016 et 2020 : **0,54% par an**
- progression de la population entre 2021 et 2025 : **0,49% par an**
- progression de la population entre 2026 et 2030 : **0,45% par an**

1.3. Hypothèses du Syctom considérées à partir de 2016

En 2016, après l'actualisation des chiffres de population (dernière population connue = INSEE 2014), il a été constaté que la progression de la population entre 2011 et 2015 était plutôt de l'ordre de 0,33% par an (au lieu de +0.58% initialement prévu).

Les hypothèses d'évolution de la population ont donc été recalées à partir de ce dernier niveau connu de population et revues à la baisse en conséquence pour toutes les périodes à venir : 2016 à 2020, 2021 à 2025 et 2026 à 2030. Par conséquent et tenant compte de ce recalage, l'évolution **moyenne annuelle** de la population est considérée à **+ 0,32% par an entre 2015 et 2030**.

En considérant cette hypothèse et en l'appliquant à chacune des communes du territoire du Syctom, la population du Syctom à l'horizon 2030 s'élève à 6,04 millions d'habitants.

>>> Une nouvelle approche démographique à l'étude par le Syctom

L'hypothèse démographique du Syctom repose sur les données INSEE 2011 et sur une prospective de l'IAU datant de 2009. À la lumière de données démographiques et d'exercices prospectifs plus récents de l'INSEE et de la DRIEA formalisés par l'IAU, il s'avère que les projections réalisées jusqu'alors par le Syctom peuvent être considérées comme trop conservatrices **par rapport aux évolutions de populations et d'emplois envisagées dans la dynamique du Grand Paris (dit cadrage « P+E » pour « population + emplois »**. Le Syctom sera donc amené à reconsidérer, dans ses prochaines prospectives, son approche de l'évolution de la population à l'échelle de son territoire aux horizons 2025-2030. En considérant les derniers exercices prospectifs de l'INSEE et de la DRIEA à l'échelle du Syctom, la population globale pourrait atteindre 6,6 millions d'habitants à l'horizon 2030 (6,3 millions pour le scénario central réalisé par les mêmes organismes).

2- Taux de progression démographique moyen présenté par Zero Waste France

Les taux de progression démographique utilisé par Zero Waste France dans le cadre de sa présentation pour sa prospective de gisement sur le territoire du Sycotom en 2030 se traduisent par un taux moyen recalculé de + 0,20 % par an jusqu'en 2031.

La population de référence est mentionnée : **année 2014** d'où découle la répartition entre départements.

Zero Waste France établit ses calculs d'évolution de la population du Sycotom à **l'échelle la plus fine disponible, celle des départements.**

L'hypothèse d'évolution de la population est basée sur les travaux de l'INSEE qui définit des taux de croissance par département et par an en fonction de 3 scénarios (scénario bas, scénario central, scénario haut).

Zéro Waste France a ainsi considéré les taux de croissance par département selon le scénario central. Chacun de ces taux départementaux a été pondéré en fonction de la population du département effectivement considérée en 2014 par rapport à la population totale du Sycotom en 2014.

En considérant les taux proposés par département et par an dans le cadre du scénario Central INSEE pour une population de 5 725 612 habitants en 2014 -> la population calculée par Zéro Waste France en 2030 est de 5,91 millions d'habitants.

3- Taux de progression démographique moyen présenté par Est-Ensemble

Le taux moyen de progression démographique envisagé par l'Etablissement Public Territorial Est Ensemble dans le cadre de ses perspectives démographiques sur son territoire jusqu'en 2020 est de + 0,55 % par an.

La situation de référence indiquée est une progression de 9% sur les 9 dernières années (soit + 0,96 % par an).

Cette prévision de l'EPT concerne son seul territoire, soit 9 communes, et la période allant jusqu'à 2020. Elle constitue une information intéressante mais n'a pas vocation à être extrapolée à l'échelle du territoire du Sycotm, 86 communes, a fortiori jusqu'en 2030.

4- Synthèse des taux de progression démographique considérés

	Périmètre géographique	Période considérée	Taux annuel moyen de progression	Population considérée à l'horizon 2030 à l'échelle du Syctom
Atelier 1 hypothèse SYCTOM	Syctom	2014 – 2030	0,32%	6,04 millions d'habitants
Atelier 1 hypothèse Zero Waste France	Syctom (calcul par département)	2014 – 2030	0,20%	5,91 millions d'habitants
Atelier 1 hypothèse Est Ensemble	Est-Ensemble (calcul par commune de l'EPT sur la base de l'évolution constatée sur les 9 dernières années)	2017 - 2020	0,55%	
Scénario INSEE bas	Syctom (calcul par département)	2014-2030	0,00%	5,73 millions d'habitants
Scénario INSEE central			0,20%	5,91 millions d'habitants
Scénario INSEE haut			0,42%	6,12 millions d'habitants
Scénario INSEE P+E* bas	Syctom (calcul par département)	2014-2030	0,46%	6,16 millions d'habitants
Scénario INSEE P+E* central			0,64%	6,34 millions d'habitants
Scénario INSEE P+E* haut			0,85%	6,55 millions d'habitants

en rouge, les chiffres partagés lors de l'Atelier "Gisements" de la concertation préalable

** Pour rappel, la prise en compte du cadrage P+E (Population + Emploi) se traduit par l'ajout sur la région Ile-de-France de 60 000 habitants par an, soit un total de 1,5 million d'habitants en plus, sur la période 2005-2030 dont 1,065 million localisé au niveau de 9 pôles majeurs.*

Le Syctom accueille 5 des 9 pôles majeurs représentant 670 000 habitants supplémentaires en 2030 soit une moyenne de 26 800 habitants par an en plus sur le territoire du Syctom jusqu'à cette date. Ces chiffres ont été ajoutés à ceux des scénarios INSEE pour obtenir l'incidence du Cadrage P+E sur le territoire du Syctom.

En conclusion, l'écart de population considéré à l'horizon 2030 sur le territoire du Syctom entre le Syctom et Zéro Waste France s'élève à environ 130 000 habitants et s'explique par les éléments suivants :

- Les hypothèses du Syctom tiennent compte des hypothèses de l'INSEE et de l'IAU mais sont régulièrement ajustées et recalées en fonction des progressions de population réellement constatées à l'échelle de son territoire. Par ailleurs, les taux d'évolution considérés sont ensuite appliqués par commune.
- Les hypothèses de Zéro Waste France sont basées sur un taux moyen à l'échelle du Syctom calculé à partir des taux établis par département dans le cadre du scénario central de l'INSEE (ces taux départementaux étant pondérés en fonction de la population du département effectivement considérée dans le périmètre du Syctom).

En conséquence le différentiel de 130 000 habitants (de l'ordre de 2%) entre les projections réalisées par le Syctom (6,04 millions d'habitants) et par Zero Waste France (5,91 millions d'habitants) pour 2030 sur l'ensemble du territoire du Syctom se traduirait par une différence de tonnage d'environ 30 000 t/an d'ordures ménagères résiduelles représentant moins de 2% de la quantité totale d'ordures ménagères résiduelles que le Syctom prévoit de gérer en 2030.

5- Synthèse des ratios de production par type de déchets et par habitant

Les ratios de productions par habitant et par an exprimés lors de l'Atelier 1 « Gisement » sont les suivants :

	Source	SYCTOM			Est Ensemble	ORDIF	Zero Waste France
	Périmètre	SYCTOM			Est Ensemble	Métropole	SYCTOM
ratios exprimés en kg/hab/an	Statut	constaté	projeté	projeté	constaté	constaté	projeté
	Année	2016	2023	2030	2016	2015	2023
Ordures Ménagères Résiduelles		328	287	260	299	307	215
Collectes sélectives multimatériaux		31,4	37	30	22	32	67
Verre		21	23	40	11	20	30
Biodéchets		0	22	25	0	0	32
OMA		380,4	369	355	332	359	344